



UCD Science Education and Research  
Centre (West),  
University College Dublin,  
Belfield, Dublin 4, Ireland

Ionad Léann agus Thaighde Eolaíochta  
UCD (Iarthar)  
An Coláiste Ollscoile, Baile Átha Cliath,  
Belfield, Baile Átha Cliath 4, Éire

Biologicalandenvironmental@ucd.ie  
<http://www.ucd.ie/bioenvsci>

Madame Yolaine BOUTEILLER  
Cheffe unité Nature Forêt Chasse  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
1 Allée du Général Le Troadec,  
56000 Vannes

le 20/07/2020

Objet: demande d'autorisation de capture sur le site des Mines de Glénac.

Dossier suivi par : Frédéric Touzalin ([fredtouzalin@gmail.com](mailto:fredtouzalin@gmail.com))

Madame,

dans le cadre du programme d'étude des populations de Grand Murin (*Myotis myotis*) du sud du Morbihan il nous apparaît pertinent d'explorer le site des mines de Glénac dans le but d'optimiser les captures automnales d'individus marqués et de limiter la pression de capture sur d'autres sites. En effet, pour comprendre les facteurs de régulation des populations, c'est-à-dire les influences des facteurs biotiques et abiotiques sur la dynamique des colonies de Grand Murin, il est important d'avoir des données saisonnières sur la survie et l'état corporel des individus, en particulier en automne.

Dans ce contexte, une cession de capture lors de la période de regroupement automnal (« swarming ») est effectuée sur le site des anciennes mines de Pluherlin et bénéficie d'une autorisation préfectorale du 7 septembre 2018. Dans cette autorisation, le nombre de nuits de capture est limité à 20 avec une extension possible à 30 sur demande motivée. Cependant, en fonction des années le plan d'échantillonnage (un minimum de 100 individus avec une majorité de juvénile) ne peut être atteint limitant la précision des inférences pouvant être faite sur la base de ces données.

Afin de limiter les interventions sur le site de Pluherlin et dans le but de maximiser les captures d'individus marqués nous vous demandons de procéder à l'automne 2020 de renouveler une cession de capture sur le site des mines du haut Sourdéac de Glénac faisant l'objet de l'APPB du 22 juin 1992. La configuration des mines de Glénac, proche de celle de Pluherlin, est idéale pour mener cette prospection (voir annexe). Par ailleurs, les captures menées l'année dernière à titre exploratoire ont démontré l'absence de dérangement et attestent de l'intérêt du site en fin de saison de swarming

pour le Grand Murin. Ces captures seront accompagnées de la pose d'une antenne et d'une caméra infrarouge permettant la détection passive des individus transpondés afin de mesurer l'impacte de la capture sur la fréquentation du site, pendant et hors capture (voir annexe).

Compte tenu de l'APPB portant sur ce site, nous vous demandons une autorisation d'accès au site des mines du haut Sourdréac de Glénac pour M. Touzalin Frédéric et M. Yann Lebris (bénévole et conservateur du site pour Bretagne-Vivante/SEPNB) pendant 4 nuits réparties sur une période allant du 21 septembre au 15 octobre afin d'y pratiquer des captures. Des bénévoles chiroptérologues pourront assister ces deux personnes ponctuellement dans le cadre de l'AP du 7 septembre 2018. Concernant le détail et le protocole de cette étude prospective se reporter à l'annexe jointe.

Vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à notre demande, veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Frédéric Touzalin,

A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is stylized and appears to read 'Frédéric Touzalin'.

Laboratory of Molecular Evolution and Mammalian  
Phylogenetics  
School of Biology and Environmental Science  
UCD Earth Institute  
University College Dublin  
Belfield, Dublin 4, Ireland  
TEL (Ireland): +353 831918483